

# Commune de Villaroger

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JUILLET 2022 A 17H30

Présents : Alain EMRPIN, Alexis VIVET-GROS, Jérôme CERISE, Mireille EMPRIN, Maurice CHARDON, Lionel MARMOTTAN

Absents : Marlène Crey a donné pouvoir à Alexis Vivet-Gros ; Jean-Christophe Dubos a donné pouvoir à Maurice Chardon ; Nadine Limbarinu a donné pouvoir à Mireille Emprin ; Frédéric Cogez a donné pouvoir à Alain Emprin ; Mégane Boulangeat a donné pouvoir à Jérôme Cerise

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| Délibération n° 2022-98  | Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Génie Civil – Approbation du marché de travaux - Approuvée |
| Délibération n° 2022-99  | Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Process Approbation du marché de travaux - Approuvée       |
| Délibération n° 2022-100 | Elections des membres – Commission de concession – Délégation de services publics – Approuvée                       |
| Délibération n° 2022-101 | Motion sur le projet d'acquisition foncière du secteur du Pré   |

### **Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Génie Civil**

Le conseil municipal approuve le marché à passer avec l'entreprise BRUNO TP pour un montant de 388 484,00 € HT.

### **Extension des réseaux neige de culture – Piste des Lys – Process**

Le conseil municipal approuve le marché à passer avec l'entreprise TechnoAlpin pour un montant de 192 000,00 € HT.

### **Election des membres « commission de concession – Délégation de services publics »**

Le conseil municipal nomme Alexis Vivet-Gros – Marlène Crey – Jérôme Cerise, membres titulaires et Mireille Emprin - Maurice Chardon – Nadine Limbarinu, membres suppléants.

### **Motion sur le projet d'acquisition foncière du secteur du Pré**

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'acquisition foncière du secteur du Pré, initié par les investisseurs représentés par Monsieur Le Guisquet. Il ne formule pas de remarques, dès lors que 3 conditions sont honorées, égalité de traitement des propriétaires, respect des droits à construire, droit de substitution contraint par l'engagement pérenne de Monsieur Le Guisquet. Le Conseil Municipal informera les propriétaires concernés de la démarche avant contact direct entre ceux-ci et Monsieur Le Guisquet.

Fait à Villaroger le 13 juillet 2022

La secrétaire de séance  
Mireille EMPRIN



Le Maire  
Alain Emprin

